

PARTICIPATION DES CITOYENS AUX INSTANCES DE DÉCISION ET DE SUIVI DES ACTIONS DES PAT POUR PLUS DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES

FICHE DE CAPITALISATION

Mai 2024

EN BREF

La gouvernance alimentaire territoriale est définie comme un ensemble de coopération entre différents acteurs et échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire. Sa réussite apparaît comme un gage de succès de la mise en œuvre du PAT et de sa pérennisation.

La typologie proposée par Terres en villes (2019) distingue trois grands types de gouvernance des PAT : **gouvernance interne** (élus politique seuls et/ou techniciens seuls), **gouvernance agri-alimentaire** (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermier quand elle concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), **gouvernance multi-acteurs** (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

Cette fiche présente des éléments objectifs de structuration et de mise en œuvre d'une gouvernance multi-acteurs ouverte aux citoyens-habitants-mangeurs. Ce sont des éléments issus des travaux de Terres en villes (2023) sur la démocratie alimentaire.

GESTION PARTICIPATIVE DES PAT : POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE ?

« Il est important pour nous d'avoir tous les acteurs autour de la table. Cela nous permet d'être plus efficace dans nos actions de lutte contre la précarité alimentaire. C'est une de nos priorités en ce moment. Comment faire travailler tout le monde dans le projet ? C'est un sujet sur lequel on a longtemps débattu en réunion. Chez nous, c'est le Département qui porte les actions sociales. La lutte contre la précarité alimentaire, la sécurité sociale de l'alimentation sont des

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- **Souveraineté alimentaire par le peuple**
- **Accès de toutes et tous à une alimentation saine et de qualité**
- **Gouvernance participative des systèmes alimentaires**

sujets qui nous intéressent, au même titre que la qualité alimentaire. On échange avec les acteurs et on les invite à venir participer aux réflexions et aux processus de prise de décision. Nous avons une structure chez nous qui s'appelle le (...) qui porte cette action-là. Ils sont membres du comité de pilotage et nous faisons régulièrement des réunions avec eux pour faire, justement, le lien avec notre PAT et ce qu'ils font sur le terrain et comment on peut accompagner tout cela »

(Témoignage d'un porteur de PAT).

Impliquer les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs, les collectivités territoriales dans la gouvernance des PAT participe donc à la consolidation et la robustesse du PAT, mais aussi à gagner en légitimité auprès des acteurs agricoles et alimentaires.

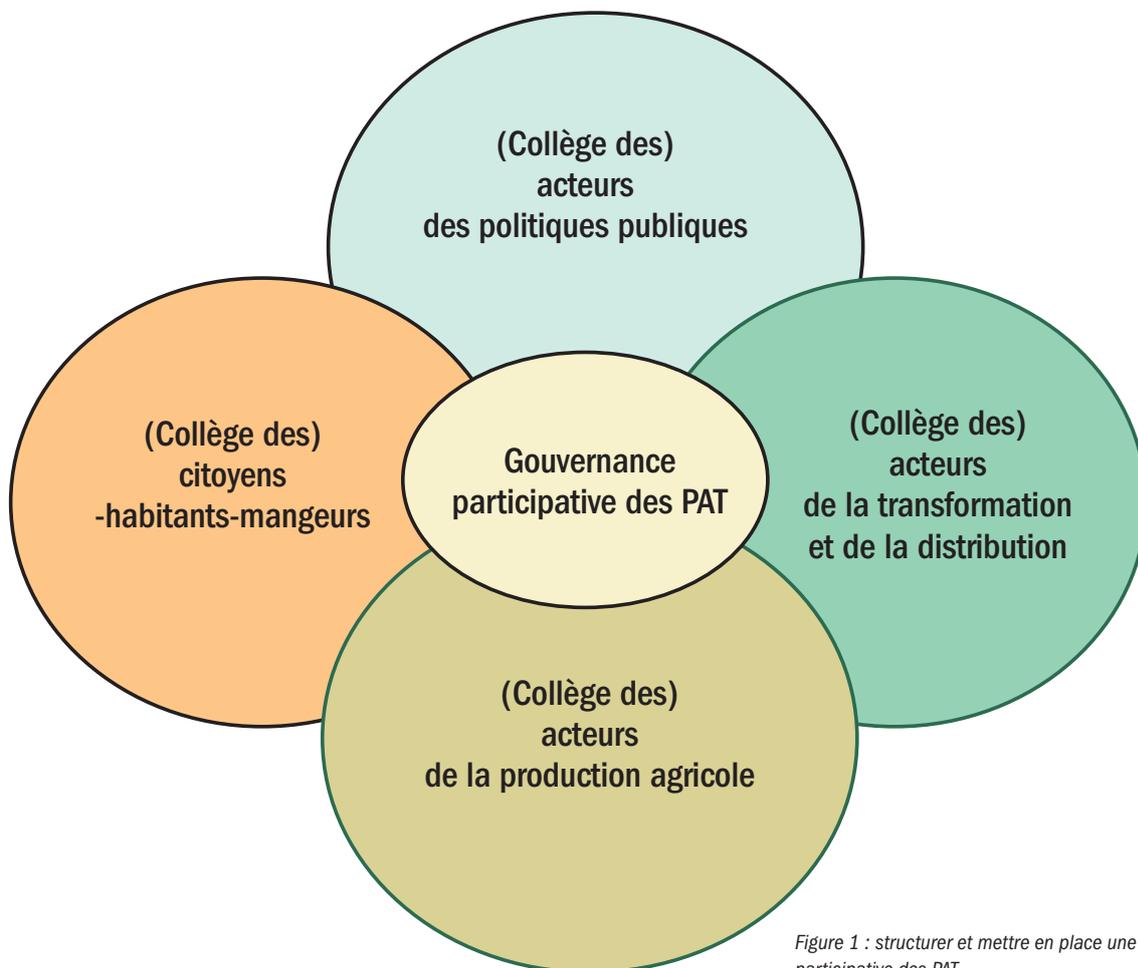


Figure 1 : structurer et mettre en place une gouvernance participative des PAT –
Source : Terres en villes, étude sur la démocratie alimentaire – livrable final, décembre 2023

COMMENT STRUCTURER ET METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DES PAT ?

Les PAT sont loin d'être des dispositifs figés. Des évolutions sont en cours sur la plupart des territoires, en fonction des besoins, qu'ils soient en matière de gouvernance ou d'actions participatives. Les plus « matures » arrivent à impliquer dans leur gouvernance une diversité d'acteurs répartis, soit en collège ou groupe d'acteurs, soit en nom propre. Cette structuration permet de mettre en réseau l'ensemble des acteurs agricoles et alimentaires du territoire.

La gouvernance et l'animation du PAT peut s'effectuer en strates. Une première peut concerner la partie technique, composée de l'équipe chargée de mettre en œuvre la stratégie alimentaire du territoire, du comité technique du PAT et des directions de la collectivité ou du porteur de PAT. On a ensuite une deuxième strate qui peut concerner l'instance de gouvernance du PAT tous les collèges et tous les acteurs. Elle s'occupe des grandes orientations et des actions du PAT. Enfin le comité de pilotage qui, lui, peut être composé de chercheurs, d'élus métropolitains, d'élus des professions, qui se réunissent et qui valident les actions.

« Aujourd'hui, personne ne remet en question le PAT et son programme d'actions. Il a été construit avec tout le monde et s'appuie sur un diagnostic partagé avec tous les acteurs.

On a réalisé en amont un travail de diagnostic de l'agriculture et l'alimentation qui nous a permis de connaître les fragilités de notre territoire. On a également réalisé un diagnostic sur la restauration collective et la précarité alimentaire. Le conseil agricole et alimentaire est l'ADN de notre projet. On a près de 400 membres signataires de la charte y compris des acteurs de la région »

(Témoignage d'un porteur de PAT).

Rédacteur : Alioune DABO, responsable scientifique



Avec le soutien de la

